



**Demandeur : Ville de Corbas**  
Adresse : Mairie de Corbas, Place Charles Jocteur, 69960 Corbas

Référent projet jardin : Remy Lachise  
Référente Passe-Jardins : Gaëlle Connaughton

***Mission d'intervention du Passe-Jardins***  
sur la réalisation d'un jardin partagé dans la ville de Corbas

***Devis n° 240207 réalisé le 21 février 2024 (devis valable 3 mois)***

Notre proposition : notre engagement, notre méthodologie, nos objectifs, nos valeurs, ce qu'on ne fait pas, ce qui nous différencie. Depuis 25 ans, le Passe-Jardins a pour objectif d'initier et/ou d'accompagner, en les rendant autonomes et pérennes, des collectifs de jardiniers dans les quartiers et habitats collectifs, améliorant ainsi le vivre-ensemble, contribuant à augmenter la biodiversité en milieu urbain et participant à la transition alimentaire. Notre association anime également le Réseau des jardins partagés à l'échelle du Grand Lyon et de la région, créant ainsi un écosystème favorable à la pérennisation des jardins sur la durée.

#### **Les objectifs de la mission du PASSE-JARDINS :**

Accompagnement à la mise en place d'un jardin partagé situé à Corbas, de l'avant-projet à la récolte : Etat des lieux, aide à la définition du projet, mise en place d'un groupe d'habitants-jardiniers, appui à la co-construction du projet entre les habitant.es, la mairie et les autres parties prenantes, appui à la vie du collectif, séances de jardinage.

#### **Moyens et coûts**

**Projet Opérationnel –  
Maîtrise d'oeuvre  
sociale**

**Avril 2024 à Octobre  
2025**

Avril 2024 - Etat des lieux / avant-projet : Diagnostic sur site et comité de pilotage pour préciser le projet : Observation des opportunités et contraintes du terrain, définition des objectifs et rôles des parties prenantes, préparation de la réunion d'information publique. Cette phase équivaut à deux séances qui permettront d'effectuer un diagnostic social complet et de préparer une version synthétique pour la réunion publique.

Juin ou septembre 2024 - Réunion d'information publique : Présentation du cadre du projet aux habitant.es (terrain, parties prenantes, budget...), présentation de la méthodologie de co-construction du projet avec le Passe-Jardins, prise de contact avec les habitant.es pour avoir un premier « groupe jardin » qui dessinera le projet

De septembre 2024 à janvier 2025 – Construction du cadre du projet : 6 séances de co-construction du projet avec les habitant.es : Une première séance sur les envies au jardin, afin de faire émerger un rêve collectif ; une seconde séance sur la traduction de ces envies en éléments concrets et réalisables ; une troisième séance sur le zonage du jardin et la réalisation d'un ou plusieurs plans ; puis deux séances sur le règlement intérieur, et une visite de jardin partagé.

De janvier 2025 à octobre 2025 – Lancement du projet : 6 séances d'accompagnement selon le besoin : montage en association des habitant.es,

**Le Passe-Jardins association loi 1901 (non soumise à la TVA)**  
131, rue Challemel-Lacour 69008 LYON  
Tel. : 04 78 00 22 59 / e-mail : contact@lepassejardins.fr

	<p>création d'une charte d'éco-jardinage, choix des (semis, plan de culture, gestion de l'eau...), bilan du 1<sup>er</sup> été...</p> <p style="text-align: center;"><b>Soit 15 séances d'accompagnement à 475€ / séance</b> Frais de déplacements inclus</p> <p style="text-align: center;"><i>Le besoin pour une année à 15 séances = 7125 € TTC</i> Budget achats (terreau, paillage, plants, petits outils, livres...) = 500 €</p> <p style="text-align: right;"><b>7 625 € TTC</b></p>
<b>Participation aux COPIL et COTECK</b>	<p>Le nombre de séances est à définir avec le commanditaire, nous estimons le besoin pour le projet à <b>2 réunions</b> soit :</p> <p style="text-align: right;"><b>950 € TTC</b></p>
<b>Séances gratuites Métropole de Lyon</b>	<p style="text-align: center;">- 5 séances gratuites financées par la Métropole de Lyon</p> <p style="text-align: right;"><b>- 2 375 € TTC</b></p>
<b>TOTAL</b>	<b>6 200 € TTC</b>

Après réception du « Bon pour accord », un contrat de prestations sera établi entre le Passe-Jardins et la ville de Corbas

Mention manuscrite « Bon pour accord »  
Date  
Nom, signature et tampon